

INFORMATION

Les prochaines
COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES
catégories A, B et C
se réuniront le 19 DECEMBRE 2011

Seront examinés lors de cette séance

- LES DOSSIERS D'AVANCEMENT DE GRADE **POUR L'ANNEE 2011 UNIQUEMENT** (date d'effet de l'avancement de grade au plus tard le 31/12/2011). **Les propositions pour l'année 2012 seront examinées lors de la CAP du 1^{er} semestre 2012.**
- LES DOSSIERS DIVERS (disponibilités, détachements, prolongations de stage, révisions de notes...)

Date limite de dépôt des dossiers complets pour la CAP auprès du CDG : le 01 NOVEMBRE 2011
(le cachet de la poste faisant foi)

ATTENTION ! Tout dossier transmis après la date limite sera ajourné et reporté à la CAP suivante.

RAPPEL : En application du 2^{ème} alinéa de l'article 5 du règlement intérieur des Commissions Administratives Paritaires placées auprès du Centre de Gestion de l'Allier, « Les dossiers concernant les propositions d'inscription sur liste d'aptitude suite à promotion interne seront examinés une fois par an, par les Commissions Administratives Paritaires réunies au cours du deuxième trimestre. »

Tout dossier de demande d'inscription sur liste d'aptitude suite à promotion interne sera différé à la CAP de JUIN 2012.

Yzeure, Le 14 septembre 2011